

## **Renouvellement du collège « Habitants » du CCC**

Dans une « ville-village » de moins de 3km<sup>2</sup>, c'est le choix d'une instance commune à tout le territoire qui a été privilégié.

Créé en 2009, le Conseil Communal Consultatif est une **instance de concertation** et de représentation de tous les quartiers et de toutes les générations.

Le Conseil Communal Consultatif réunit ainsi :

- des représentants des structures et des associations locales
- des représentants des établissements d'enseignement secondaire
- un collège d'habitant

L'objectif de ce lieu d'expression citoyenne et démocratique est d'aborder les **thèmes d'actualités locaux** mais aussi des sujets proposés par les membres et habitants participants. L'ordre du jour est ainsi co-construit.

À l'issue de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et communiqué aux membres de l'instance ainsi qu'au conseillers municipaux.

Le renouvellement du collège habitants est prévu **en janvier 2022**.

### **Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale ?**

Envoyez votre candidature avant le **15 novembre 2021** par courrier adressé à M. le Maire : Candidature CCC - 160 rue du Général de Gaulle, 59110 La Madeleine ou via le formulaire en ligne

### **Lire aussi**

[Le Conseil Communal Consultatif](#)

Publié le 06 septembre 2021